



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCES-VERBAL

direction
générale
de l'Aviation
civile



service
d'État de
l'Aviation civile
en Polynésie
française

service
Administratif

Division
Ressources
Humaines et paye

Subdivision
Ressources
humaines

de la réunion d'admissibilité du concours interne pour le recrutement d'un technicien supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile du corps d'Etat pour l'administration de la Polynésie française au titre de l'année 2008.

Suite à la réunion du jury d'admissibilité en date du 1^{er} décembre 2008, sont déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites du concours interne pour le recrutement, au titre de l'année 2008, d'un technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile du corps d'Etat pour l'administration de la Polynésie française, les candidats(es) dont les noms suivent, classés(es) par ordre alphabétique :

- M. DURAND Heiarii
-
- M. FOUGEROUSSE Tevai
-
- M. PANASSIOUX Philippe
-
- M. SCHNEIDER Manuel
-
- M. TERIIEROOITERAI Raimana
-
- M. TETUANUI Heremoana

Fait à TAHITI-FAAA, le 1^{er} décembre 2008

Le Président du Jury,
M. Vivian ELISE



service
d'État de
l'Aviation civile
en Polynésie
française

**Les membres du jury d'admissibilité du concours interne de TSEEAC/CEAPF
(année 2008) réunis en séance du 1^{er} décembre 2008**

- M. Vivian ELISE, Chef du service de la navigation aérienne
- M. Yves BERTRAND, Chef du service administratif
- Mme Myriam MOUTOU, Chef du bureau administratif

Signature